

très vif intérêt pour la douloureuse situation que vous traversez. Tout à l'heure, mademoiselle a fait une allusion à ses rapports avec le marquis, et cette allusion nous a paru incompréhensible. Elle a dit que vous aviez défendu aux deux fiancés de se voir et de se parler. Pourquoi, puisque le mariage était décidé et que vous aviez donné votre consentement?...

Le maître de forges se tut.

—Répondez, je vous prie, monsieur Révéron. Ma profession n'est-elle pas un sûr garant du secret que je vous promets?...

Et s'adressant à Terral et à Corvigny.

—Messieurs, dit-il.

Et il leur fit un geste qu'il comprirent!

Ils se retirèrent discrètement.

—Maintenant, vous pouvez parler!

—Il était inutile de nous isoler, monsieur, fit Révéron avec accablement, je n'ai rien à vous apprendre. Il importe à la justice de savoir ce qui se passe dans ma famille. Cela ne peut vous faire connaître les causes de ce meurtre... Souffrez donc que je me retire et que j'emène ma fille.

M. de Montgérard parut surpris.

Il ne s'attendait pas à cette résistance.

—Je vois avec tristesse, monsieur, que vous ne vous rendez pas compte de la situation où se trouve votre fille.

—Que voulez-vous dire? fit brusquement le maître de forges.

—Je veux dire, monsieur, que si la conduite de mademoiselle ne m'est pas suffisamment expliquée, je serai dans l'obligation, — jusqu'à plus ample informé, — de la considérer comme prévenue.

—Elle? Vous la soupçonneriez?

—Non, monsieur, je ne la soupçonne pas. Je veux vous montrer seulement où pourrait conduire votre silence.

—Mon père, dit Mathilde, mon père, parlez, vous le voyez, il le faut!

Un violent combat se livrait dans l'âme de Révéron.

Il répéta d'une voix à peine distincte :

—Je n'ai rien à vous apprendre.

Et Mathilde :

—Si vous refusez, mon père, ce sera donc moi qui parlerai.

—Malheureuse!

—Que voulez-vous! Je suis déshonorée. Le monde apprendra que l'on m'a rencontrée, le soir du meurtre, auprès de mon fiancé, il n'aura pas de peine à supposer que mon fiancé était en même temps mon amant. Pourquoi cacher à M. le juge d'instruction, qui nous promet de garder le silence, un secret dont la divulgation, vous le savez bien, n'augmenterait ni ne diminuerait mon déshonneur?

Elle parlait la tête baissée, la rougeur au front, mais résolue quand même.

—Je vous écoute, mademoiselle, dit le juge.

—Bien que mon mariage avec M. de Lesguilly fût chose décidée et dût avoir lieu dans quelques jours, cependant, — ainsi que je vous l'ai dit tout à l'heure, monsieur, — toute relation entre nous avait cessé provisoirement, ce qui peut vous sembler surprenant et ce qui demande à être expliqué sur-le-champ. M. de Lesguilly

avait aimé une jeune fille qui, se voyant abandonnée par lui, poussée par sa rancune, par sa jalousie aussi, est venue faire des confidences à mon père, qui la crut et voulut rompre avec le marquis, mais une rupture n'était pas possible, mon père le reconnut bientôt... Le mariage continua donc d'être convenu et mon père fit alors défense à M. de Lesguilly de reparaitre devant lui avant le jour fixé pour la cérémonie. J'étais très malade en ce moment, et je dus attendre d'être rétablie avant d'essayer de le revoir. Vous savez tout maintenant, monsieur.

—Cette révélation est très grave, mademoiselle.

—Interrogez mon père. C'est lui qui a reçu la confidence de cette jeune fille.

—Veuillez répondre, monsieur Révéron?

—Ce qu'a dit Mathilde est la vérité.

—Et dans l'entretien de cette fille avec vous, ne l'avez-vous pas entendue prononcer des paroles de vengeance? des menaces contre le marquis?

—Je l'ai vue désolée, désespérée et fière pourtant; je n'ai pas entendu de menaces, car cette pauvre enfant ne croyait pas encore à tout son malheur et continuait d'espérer que M. de Lesguilly, qui lui avait promis de l'épouser, tiendrait sa promesse.

—Elle avait espéré, aussi, que cette révélation amènerait la rupture du mariage de Lesguilly?

—En effet.

—Et en apprenant que cette rupture n'avait pas lieu, que ses espérances étaient autant de déceptions, que son déshonneur était maintenant irrémédiable, n'a-t-elle pu céder à un mouvement de haine, à un désir soudain de vengeance?

—C'est, possible, monsieur.

—Quel est le nom de cette fille?

Le maître de forges se tut et baissa la tête sous le regard anxieux et fiévreux de Mathilde, sous le regard sévère du juge.

Si M. de Montgérard avait pu lire dans ce cœur bouleversé et comprendre la suprême lutte qui s'y livrait, voici ce qu'il eût vu: d'un côté, le désir de sauver sa fille d'un odieux soupçon... en livrant au juge le nom d'Albine Mirande, car il ne doutait pas que ce fût elle l'assassin du marquis; de l'autre, le remords d'avoir accusé la paysanne qu'il absolvait, malgré tout, dans la rigide justice de son inflexible probité.

Il se disait :

—Le meurtre de Lesguilly fait du déshonneur de ma fille une honte publique. Il me déshonore et m'atteint. C'est vrai. Mais, en mon âme et conscience, j'estime qu'Albine était dans son droit en frappant Gaspard.

Et comme le juge d'instruction, de nouveau, lui demandait :

—Dites-moi le nom de cette fille!

Il mentit pour la première fois de sa vie, le pauvre homme, il mentit et répondit :

—Je l'ignore!

—C'est impossible! dit le juge.

—Je l'ignore! répéta Révéron, avec calme.

—Alors, qui vous prouve que vous n'avez pas eu affaire à une intrigante?

—L'aveu même du marquis, auquel j'ai tout raconté et qui n'a rien nié.